Compte rendu du CHS-CT du 23 mai 2022

Siégeaient pour la CGT: Julien Caumon / Gaëtan Bourdoncle

Ordre du jour :

- Note d'orientation ministérielles santé, sécurité et conditions de travail 2022
- budget CHS-CT 2022
- Point d'étape sur l'avancement des travaux DUERP/PAP
- Registre Hygiène et sécurité
- Questions diverses

Avant les débats, les élus ont lu la déclaration liminaire syndicale ci-dessous:

Monsieur le Directeur,

Les élections présidentielles sont passées et l'appel du pied de Macron à sa gauche est déjà un souvenir ancien. Il cultive depuis sa réélection beaucoup d'auto-satisfaction et l'illusion d'un vote d'adhésion à un projet toujours plus néo-libéral.

La nomination d'Elisabeth Borne au poste de 1e ministre annonce déjà la couleur et marque bien la volonté de rigorisme et de refus de la concertation et du dialogue social, tant les choses semblent déjà décidées par avance.
Anciennement socialiste pour la forme, elle a d'ailleurs révélé sa nature véritable lors de la casse du statut de la SNCF et du régime chômage .

Les syndicats et les petites gens n'ont plus qu'à écouter la bonne parole et faire l'effort de comprendre car ceux qui nous dirigent savent forcément mieux ce qui est bon pour l'ensemble des Français.

L'inflation actuelle est en train de réduire considérablement le pouvoir d'achat des ménages mais il n'est surtout pas question pour nos dirigeants d'augmenter les salaires car ce serait encore plus la favoriser.
Elle marque pourtant l'échec de 40 ans de politiques obsessionnelles de maîtrise de l'inflation qui ont surtout été prétexte pour imposer la minoration salariale et l'austérité à tous les niveaux.

Il est urgent de changer de vision mais toujours rien à ce jour. Nous sommes d'ailleurs sans nouvelles précises sur la promesse d'augmentation des salaires des fonctionnaires, alors que le point d'indice est gelé depuis trop longtemps et que l'on constate un tassement des grilles indiciaires, notamment en catégorie B.

Le malaise est déjà grandissant au sein des services, du fait des bouleversements et des restructurations successives.
Ce problème des rémunérations devient une urgence nationale sous peine de provoquer des départs de plus en plus nombreux et une réduction, déjà constatée au niveau des concours externes, de l'attractivité de la DGFIP et de la fonction publique en général .

Inutile, dès lors de se remuer les méninges, ou de demander aux agents de le faire, si ce n'est pour systématiquement rejeter à la fin toutes les préoccupations et propositions .
Ces derniers ont déjà exprimé leurs revendications lors des grands mouvements sociaux de 2019.
Ont-ils pourtant été entendus à cette occasion?
Pourquoi serait ce donc différent alors que les grandes orientations stratégiques sont certainement déjà décidées d'avance?

Le directeur est revenu sur l'opération «remue-méninges» initiée par le Directeur général.
Il est laissé une liberté totale aux directions locales pour l'organisation et les thématiques abordées mais toujours dans le cadre d'un calendrier très restreint, le compte-rendu de l'expression des agents devant être rendu avant fin juin.
Le directeur a bien souligné qu'il fallait surtout « dépasser la contrainte humaine». En somme on peut parler de tout mais pas des sujets essentiels!!

Nous avons redit notre colère et notre sentiment d'être encore une fois pris pour « des jambons ».
Il est insupportable que les agents servent de caution morale à une énième opération de communication.

Note d'orientations ministérielles santé, sécurité, et conditions de travail 2022

La direction présente la nouvelle note pour 2022. Il est à rappeler que celle de l'année dernière actait la mise en place d'une convention avec l'Agence nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail(ANACT).

L'accent est mis sur l'organisation du télétravail et trois priorités sont exprimées:
- permettre aux agents d'exprimer leurs besoins en matière de télétravail
- identifier les attentes des personnels en la matière
- ajuster le collectif de travail au quotidien

Pour ce faire, étaient normalement prévus la mise en place en début d'année d'un outil d'auto-diagnostic (toujours rien à ce jour) et un kit d'outils opérationnels pour discuter du télétravail au sein de son service (pas plus!).

A cette occasion, nous avons remis sur le tapis l'exigence d'une suite à donner au 1er groupe de travail du 17 novembre 2021, dédié à cette question, et qui devait être normalement suivi d'une consultation générale des agents et de nouvelles discussions.

La note évoque également la question de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, érigée en grande cause nationale.
Est confirmée la mise en cause de la responsabilité de l'employeur en cas de carence en matière de prévention.

A cette occasion, nous avons regretté que la prévention ne se soit limitée qu'à des e-formations généralisées pour des agents, alors qu'une formation en visio-conférence avait été proposée aux chefs de service et représentants du personnel.
Les élus CGT ont déploré cette différence de traitement, uniquement justifiée par des contraintes budgétaires. La problématique imposerait plutôt l'échange verbal que laisser les personnes seules devant leur écran d'ordinateur.
Mais comme d'habitude, les grandes causes nationales se heurtent au mur de l'argent!

La direction s'auto-congratule à peu de frais des actions menées et des progrès réalisés, même s'il reste encore beaucoup de chemin à accomplir.

En conclusion, cette note constitue essentiellement un étalage de beaucoup de volontarisme et de bonnes intentions, malheureusement bien loin de leur réalisation effective.

Budget CHS-CT 2022

La dotation prévisionnelle s'élève, après prélèvement de 6% des réserves, à 29021€.
Nous pourrions nous réjouir de la légère augmentation des crédits pour cette année (+ 635€) si l'arrivée de 45 collègues du centre de contact professionnel permettait l'abondement dès septembre du budget CHS.
Or, il n'en est rien!
A espérer que les postes de travail seront optimisés dès le 1e septembre 2022 car il sera difficile de gérer de nouveaux aménagements sans rallonge budgétaire.

Les formations PSC1 (secourisme) vont enfin pouvoir se tenir avec la fin des règles sanitaires.

D'autres formations sont confirmées :

- équipier de second secours (gestion de l'évacuation notamment)
- conduite CENTAURE
- ergonomie du travail sur écran
- changement : accueillir, prévenir, se protéger

Cette dernière formation avait déjà été proposée l'année dernière et nous l'avions accueillie avec beaucoup de méfiance.
Les retours positifs nous ont convaincu du contraire car elle s'ouvrait sur un champ plus large et a permis à certains collègues d'exposer à un intervenant extérieur leur ressenti et les difficultés au sein de la DGFIP.

Il est prévu l'achat d'un défibrillateur pour le site de Saint-Céré et le renouvellement des électrodes pour les autres équipements.

Une enveloppe de 12 500€ a été décidée pour les travaux d'acoustique à l'accueil du site de Figeac.

Ces travaux devaient déjà être engagés en 2021 mais le 1er devis était complètement «hors sujet» car ne prenait pas en compte justement la problématique acoustique.
Les délégués CGT ont dû obliger la direction à reconduire cette enveloppe, qui avait disparu par magie du 1er projet budgétaire.
Sont également prévus des crédits à hauteur de 3961€ au titre de futurs aménagements de postes.

Nous rappelons aux agents qu'il ne faut pas hésiter à solliciter le médecin de prévention en cas de besoin d'un équipement spécifique.

Point d'étape sur l'avancement des travaux DUERP/PAP

A ce jour, on décompte 116 lignes de signalement.
Un groupe de travail est prévu courant juin puis un CHS début juillet pour validation.

Registre hygiène et sécurité

Deux signalements ont été enregistrés à Cahors depuis le début d'année, sur des problématiques matérielles.

Questions diverses

- Nous avons soulevé la question de l'alarme de sécurité sur le site de Saint-Céré, non connectée depuis le début d'année.
La direction, après plusieurs requêtes, s'est enfin décidée à demander une intervention d'une entreprise.
Une chance qu'il n'y ait pas eu de braquage dans ce laps de temps! Au moins, l'alarme ne risquait pas de déranger les voisins!

- Depuis environ un mois ont commencé à Cahors les travaux pour le Centre de Contact des professionnels.
Un projet encore une fois très bien préparé et bien mené par notre direction ... ou presque!
Et c'est un euphémisme de dire cela tant les péripéties ont été nombreuses.
Une benne a été installée sur le parking intérieur sans aucune indication pour que les agents puissent passer en toute sécurité. Il a fallu un signalement de notre part à la direction pour que l'entreprise fasse le nécessaire et que la direction organise un autre passage pour les agents.
Il y a eu ensuite la chute de débris sur le parking côté self sur la voiture d'un collègue. Le parking n'avait pas été sécurisé en amont car d'après la direction, une entreprise serait arrivée plus tôt que prévu sur le chantier. Dont acte. Heureusement, il n'y a eu que des dégâts matériels!
Enfin le chantier a été arrêté une matinée suite à une visite de l'inspection du travail qui avait constaté une défaillance dans le processus de désamiantage.

Même si tout chantier emmène son lot d'imprévu, nous avons rappelé à la direction qu'une meilleure préparation dans ce type de projet notamment dans la communication, que ce soit avec les entreprises et les agents, seraient une bonne chose à l'avenir pour éviter un maximum ces incidents.
Il a été proposé que les chefs de postes ou de services soient davantage associés au déroulement des travaux (réunion de chantiers ou autres). Après tout, ces derniers connaissent un minimum les locaux dans lesquels ils travaillent.

- Suite à la requête intersyndicale, une visite du CHS doit être organisée dans les locaux du futur centre de Contact des Professionnels à la rentrée de septembre.